



**FEDERATION NATIONALE DES METIERS DE LA PHARMACIE,
L.A.B.M., CUIRS & HABILLEMENT**
7, passage Tenaille – 75014 PARIS
Tél. : 01 40 52 85 60 – Fax. : 01 40 52 85 61
E-mail : fopharma@wanadoo.fr

RESOLUTION GENERALE

Compte tenu de l'intervention de Jacques TECHER le 29 octobre, et de la volonté du CCN, la résolution est plus condensée pour favoriser une utilisation et une référence au texte plus simple.

Réuni les 29 et 30 octobre 2011 à Paris, le Congrès de la « Fédération nationale des métiers de la Pharmacie, Laboratoires d'Analyse et Biologie Médicales, Cuir et Habillement » FORCE OUVRIERE réaffirme que seul le syndicalisme libre et indépendant incarné par FORCE OUVRIERE est de nature à défendre efficacement et durablement les intérêts matériels et moraux des salariés actifs, chômeurs, retraités.

L'Europe

La construction européenne qui s'est faite essentiellement sur des bases économiques, financières et monétaires vient de montrer ses limites. Au delà de la création de la monnaie unique, le rôle politique de l'Europe s'est borné à favoriser la libre concurrence entre les entreprises et les Etats.

Vue l'ampleur de la crise actuelle, la Fédération réaffirme l'urgence et la nécessité de développer une véritable politique sociale européenne.

Dans ce but, le Congrès estime que les syndicats en Europe doivent jouer un rôle essentiel.

Le Congrès demande que la Confédération et la Fédération continuent à s'investir et jouer un rôle décisif à la Confédération Européenne des Syndicats et dans nos Fédérations européennes afin d'y faire progresser notre conception du syndicalisme libre et indépendant.

La situation économique et sociale

Afin de relancer la croissance, il apparaît nécessaire d'améliorer le pouvoir d'achat par une augmentation des salaires, pensions et retraites.

Le Congrès dénonce les gestions « court termistes » génératrices de suppressions massives d'emploi, notamment à travers une course effrénée aux fusions-acquisitions, délocalisations et externalisations.

Le Congrès renouvelle son engagement à militer pour faire disparaître les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes.

Le Congrès juge scandaleux, le niveau de chômage actuel, malgré des marges bénéficiaires dégagées qui devraient être consacrées à la consolidation de l'emploi et donc des régimes sociaux.

Le chômage et la précarité sont de véritables outils de gestion du patronat. Le Congrès considère la lutte contre le chômage et le travail précaire comme une priorité absolue dans nos branches, les contrats en CDI et à temps plein tendant à devenir l'exception.

Protection sociale

Le Congrès s'inquiète des nouvelles menaces qui pèsent sur l'avenir de la protection sociale collective.

Le Congrès s'insurge face aux déremboursements successifs, et à l'augmentation de la taxe sur les complémentaires santé, synonymes d'un reste à charge et d'un coût de plus en plus élevés.

Sur la Sécurité Sociale, le Congrès constate que nous sommes entrés définitivement dans une logique comptable. Il condamne les surenchères aux économies entre le gouvernement et la majorité de gestion de l'Assurance-maladie.

Il considère que la politique menée n'a pour objet que d'ouvrir la voie aux intérêts privés et de développer les inégalités.

Le Congrès considère comme une provocation la proposition du premier ministre de calquer l'âge de départ à la retraite sur celui de l'Allemagne.

Le Congrès réaffirme son attachement indéfectible aux systèmes de retraites par répartition.

Le Médicament

Le Congrès rappelle que les métiers du médicament et l'activité de l'industrie pharmaceutique en particulier, ne sauraient être considérés comme des biens industriels ou des services comme les autres, et que cela impose aux industriels du médicament une présentation éthique de leurs spécialités et un devoir de santé publique.

L'ensemble doit être guidé par les bonnes pratiques, afin d'aboutir au bon usage.

Le Congrès s'oppose à l'émergence :

- ↳ d'une médecine à deux vitesses affectant une large partie de la population.
- ↳ d'une course au profit et à la délocalisation, dont les salariés sont les premières victimes.

Politique fédérale

Le Congrès réaffirme la primauté de la négociation collective de branche, afin de donner un socle commun à tous les salariés et favoriser la négociation d'entreprise sur des bases claires.

Le Congrès encourage la fédération à poursuivre les efforts déjà entrepris pour assurer la bonne intégration des branches du cuir et de l'habillement.

Le Congrès souhaite que la Fédération optimise l'information auprès de ses syndicats sur les multiples évolutions de la législation sociale et des accords.

Le Congrès fait sienne la résolution du Congrès confédéral de Montpellier, relative au développement et à la syndicalisation. Il encourage tous les militants à œuvrer en ce sens.

Le Congrès mandate la fédération à mettre tout en œuvre pour que les élections dans les TPE en 2012 soient un succès pour la représentativité de Force Ouvrière.

Le 40^e Congrès de la « Fédération nationale des métiers de la Pharmacie, L.A.B.M., Cuir et Habillement » invite tous les salariés de nos secteurs d'activité qui se reconnaissent dans notre syndicalisme libre et indépendant à venir nous rejoindre et à nous renforcer, afin de nous donner les moyens de défendre leurs droits.

PARIS,
les 29 - 30 octobre 2011